









Mise en place d'une unité de méthanisation collective à l'échelle du territoire







Antoine Herman
SAS AGRIGAZ VIRE





A l'origine du projet...

• 2009 - Création de l'APMCV (association pour la promotion de la méthanisation collective sur le Virois) avec 10 agriculteurs

Réalisation d'une première étude de faisabilité en cogénération \rightarrow Conclusion : pas de débouché « chaleur »

• 2011 - Sortie du décret pour l'injection

Réalisation d'une étude GRDF sur le débouché potentiel \rightarrow conclusions intéressantes

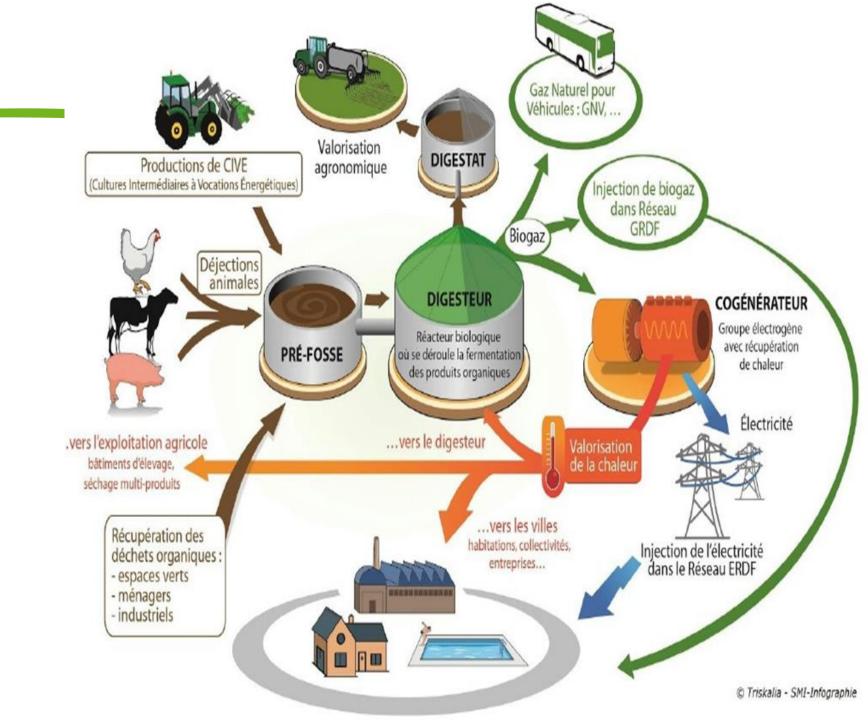
- 2012 Début des études (Faisabilité, Diagnostic individuel)
- 2014 Création SAS AGRIGAZ VIRE

Montage du dossier ICPE (*Installation classée protection de l'environnement*), permis de construire, plan d'épandage...)

- 2015 Constitution du GIEE
- 2017 Fin du dossier ICPE



Schéma général des flux





AGRIGAZ VIRE

- Un projet en injection directe avec hygiénisation
- Une ressource majoritairement de nature agricole
- Un projet de type agricole
 - Plus de 51% du capital détenu par les agriculteurs.



- Sur un rayon de 15 Km autour de Vire en faveur de l'économie circulaire
- Un groupe de 70 agriculteurs pour 38 exploitations
- Un partenariat actif
 - Comunauté de Communes, IAA, Lycée agricole, entreprises LBS (entretien de espaces verts) et SEDE (traitement de déchets)





Le projet AGRIGAZ VIRE en chiffres

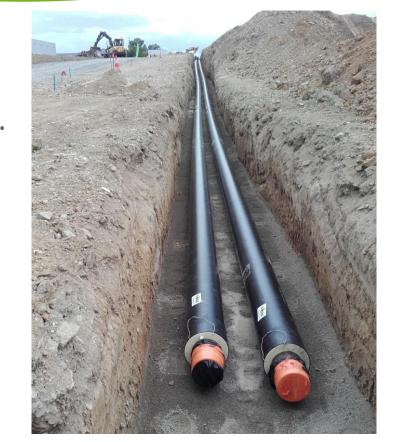
- Un gisement de 64 000 tonnes
- Un investissement de 11 millions d'euros
- Une production de gaz naturel à partir de biomasse renouvelable de 23 000 Mwh/an
 - Correspondant à 1850 tonnes équivalent pétrole par an.
 - Représentant 20% des besoins en gaz naturel de Vire Normandie.
 - Un gain annuel de 5 200 T de CO2





Optimiser le rendement énergétique par l'utilisation d'énergie fatale

- Grâce à la collaboration entre agriculteurs, industriels de l'agro-alimentaire, collectivité et Chambre d'agriculture Calvados.
- Par la mise en place d'un réseau de transfert d'énergie fatale en provenance de La Normandise*.
- Par un **préchauffage de la matière à hygiéniser** grâce aux énergies fatales.
- Par un complément en chauffage par un système de pompe à chaleur.





Ce réseau permettra de fournir une partie des besoins en chaleur à l'unité de méthanisation et de chauffer les entrepôts de chauffage de la Normandise



^{*}entreprise de fabrication de pet-food

Au-delà de la production de biométhane : piéger et valoriser le carbone du biogaz

• Avec une unité de purification membranaire, les off gaz sont principalement composés de CO2.

• Obtenir la norme E 290 (≥ 99 % de CO2) est possible avec un équipement

complémentaire.

- Les débouchés existent :
 - Serristes (photosynthèse)
 - Industries agro-alimentaire (boissons gazeuses)
 - Usages industriels (neige carbonique, fluide frigorigène)
 - Usages énergie (Power to Gass)

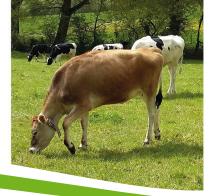














Merci de votre attention



